

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
800 Burrard Street, 12th Floor  
800, rue Burrard, 12e étage  
Vancouver, BC V6Z 2V8  
Bid Fax: (604) 775-7526

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

There is a security requirement associated with this  
requirement.

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada -  
Pacific Region  
800 Burrard Street, 12th Floor  
800, rue Burrard, 12e étage  
Vancouver, BC V6Z 2V8

<b>Title - Sujet</b> Close Circuit Video Equip. (CCVE)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M2989-105860/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> M2989-105860	<b>Date</b> 2012-06-12
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$VAN-532-6660	
<b>File No. - N° de dossier</b> VAN-0-32508 (532)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-06-22</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Takasaki, Alan H.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> van532
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (604) 775-7605 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (604) 775-7526
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**Invitation # M2989-105860/B**

Les questions et les réponses suivantes sont fournies uniquement à des fins de clarification.

S'il est nécessaire de modifier l'invitation en raison d'une clarification, la modification sera signalée dans le présent document ainsi : " la demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit ";

**Question 7.1:**

En ce qui concerne la récente modification n° 3 :

Nous avons une préoccupation au sujet de la réponse aux questions 1.3, 2.1 et 5.4, relativement à l'installation des câbles et aux canalisations. Annexe A – Page 13 of 28, article 2.1 Préparation des lieux et installation:

“ L'entrepreneur doit fournir et installer, aux emplacements spécifiés, les EVR, les caméras, etc. requis en vue de la mise en place d'un ÉVCC pour bloc cellulaire entièrement opérationnel. L'installation des caméras peut nécessiter le perçage et le scellement du mur et du plafond. L'installation des caméras doit inclure la terminaison et la connexion du câblage aux caméras, ce qui inclut la connexion des câbles de données de catégorie 5e, le câblage du connecteur balun passif de la façon montrée à l'appendice A.5 s'il est requis par la DRC, et le câblage LVT fournissant 12 V c.c. pour l'alimentation de secours.”

Selon notre interprétation, ce passage implique que l'entrepreneur sera responsable de l'installation des câbles. L'article pourrait-il être modifié pour clarifier qui est responsable de l'installation des câbles (de catégorie 5e, LVT ou RG59) jusqu'aux emplacements des caméras?

**Réponse 7.1** : Voir la modification ci-dessous.

-----  
**La demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit.**

**Annexe A – Page 13 of 28, article 2.1 Préparation des lieux et installation****Supprimer:**

L'entrepreneur doit fournir et installer, aux emplacements spécifiés, les EVR, les caméras, etc. requis en vue de la mise en place d'un ÉVCC pour bloc cellulaire entièrement opérationnel. L'installation des caméras peut nécessiter le perçage et le scellement du mur et du plafond. L'installation des caméras doit inclure la terminaison et la connexion du câblage aux caméras, ce qui inclut la connexion des câbles de données de catégorie 5e, le câblage du connecteur balun passif de la façon montrée à l'appendice A.5 s'il est requis par la DRC, et le câblage LVT fournissant 12 V c.c. pour l'alimentation de secours.

**Insérer:**

L'entrepreneur doit fournir et installer, aux emplacements spécifiés, les EVR, les caméras, etc. requis en vue de la mise en place d'un ÉVCC pour bloc cellulaire entièrement opérationnel. L'installation des caméras peut nécessiter le perçage et le scellement du mur et du plafond. L'installation des caméras doit inclure la terminaison et la connexion du câblage aux caméras, ce qui comprend le raccordement au câblage de données de catégorie 5e existant et au câblage LVT qui fournit une tension de 12 V c.c. Pour l'alimentation de relève. Si la DRC l'indique, raccorder le câblage du balun passif de la façon montrée à l'appendice A.5;

---

**Question 7.2:**

Annexe A Part C, Section I, DESCRIPTION DU SYSTÈME, Article 11 (page 5 du 28) “Une source d'alimentation montée en baie doit desservir les caméras analogiques de type 5.”

Annexe A Part C, Section II EXIGENCES DÉTAILLÉES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT, Article 12 (page 12 of 28) , “Source d'alimentation pour toutes les caméras”

Veillez préciser si les sources d'alimentation sont requises seulement pour les caméras analogiques ou pour toutes les caméras (IP ou analogiques).

Réponse 7.2 :

TOUTES les caméras requièrent une source d'alimentation montée en baie.

---

**Invitation # M2989-105860/B**

**La demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit.**

Annexe A Part C, Section I, DESCRIPTION DU SYSTÈME, Article 11 (page 5 du 28)

**Supprimer:**

Une source d'alimentation montée en baie doit desservir les caméras analogiques de type 5

**Insérer:**

Toutes les caméras en circuit fermé requièrent une source d'alimentation montée en baie.

---

**Question 7.3:**

Annexe K 1.1 b):

“caméra de type dôme, objectif recommandé offrant une vue grand angle supérieure à 91 degrés dans le plan vertical et tous les accessoires nécessaires;”

Le champ de vision vertical de 91° s'applique-t-il à toutes les caméras installées dans des cellules, sans égard au type de caméra (1, 2 ou 5), ou seulement à celles de type dôme? Fait-il partie des exigences obligatoires minimales liées aux caméras, qui figurent dans l'annexe A?

Réponse 7.3:

TOUTES les caméras installées dans des cellules doivent avoir un champ de vision de 91° ou plus.

Solicitation No. - N° de l'invitation

M2989-105860/B

Amd. No. - N° de la modif.

004

Buyer ID - Id de l'acheteur

van532

Client Ref. No. - N° de réf. du client

M2989-105860

File No. - N° du dossier

VAN-0-32508

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

-----  
**Invitation # M2989-105860/B**

**La demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit.**

**Annexe K 1.1 b):**

**Supprimer:** caméra de type dôme, objectif recommandé offrant une vue grand angle supérieure à 91 degrés dans le plan vertical et tous les accessoires nécessaires;

**Insérer:** caméra, objectif recommandé et tous les accessoires nécessaires;

-----

Toutes les conditions de la demande de proposition susmentionnée demeurent inchangées.